

[Devenir étudiant : l'université inclusive, mode d'emploi](#) [1]

Depuis la loi du 22 juillet 2013, toutes les universités doivent mettre en place un accueil et un accompagnement dédiés aux jeunes souffrant de maladie chronique ou de handicap, sous la forme d'un schéma directeur pluriannuel. Elles ont donc, au minimum, un responsable identifié qui porte cette politique. Mais les écarts d'organisation sont importants d'un établissement à l'autre.

[En savoir plus \(The Conversation\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/devenir-%C3%A9tudiant-l%E2%80%99universit%C3%A9-inclusive-mode-d%E2%80%99emploi>

[2] <https://theconversation.com/devenir-etudiant-luniversite-inclusive-mode-demploi-163773>